



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

Conférence consensuelle sur la santé mentale des adultes émergents

Faire de la transition une priorité au Canada

Le système de santé mentale

Qu'est-ce qui doit changer?

Le mardi 3 novembre 2015

Stan Kutcher, Ordre de la Nouvelle-Écosse,
docteur en médecine, FRCPC, FCAHS





Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada



INSTAURONS LES MESURES DONT
L'EFFICACITÉ EST ÉPROUVÉE – POUR DE BON!
Cessons de penser en termes de SYSTÈME DE SANTÉ
MENTALE pour nous concentrer sur les moyens de
répondre aux besoins des jeunes.

Thème et question(s) stratégique(s)

Qu'est-ce qui doit changer?

- Qu'est-ce qu'il faut à chaque palier et à la grandeur du continuum des soins de santé mentale pour faire en sorte que des services appropriés soient en place pour soutenir les adultes émergents (AE)?
- Comment peut-on régler les problèmes de capacité du système d'une façon qui fonctionne d'un bout à l'autre du pays?
- Qu'est-ce qu'il faut faire pour s'assurer que les professionnels ont les compétences nécessaires pour dispenser les meilleurs soins aux AE?

Depuis que le monde est monde, il existe des « AE ». Ce qui a changé, ce n'est pas la biologie ou la neurobiologie, mais plutôt la durée de la période d'émergence, qui est fonction de l'activité économique prédominante de chaque époque : l'ère des chasseurs-cueilleurs; l'ère agricole; l'ère préindustrielle; l'ère industrielle; l'ère post-industrielle; la cyber-société. Nous entrons dans l'ère de la cyber-société alors que nos structures institutionnelles reposent encore sur des cadres de référence de la société industrielle. Cette discordance est la cause de bien des problèmes.

Objectifs

CE QU'IL FAUT : Un accès rapide amélioré et des soins de santé mentale efficaces qui donnent lieu à de meilleurs résultats cliniques et socio-économiques et à de meilleures perspectives de santé en général pour les AE aux prises avec des problèmes de santé mentale, des troubles mentaux et des problèmes de consommation et d'abus de substances.

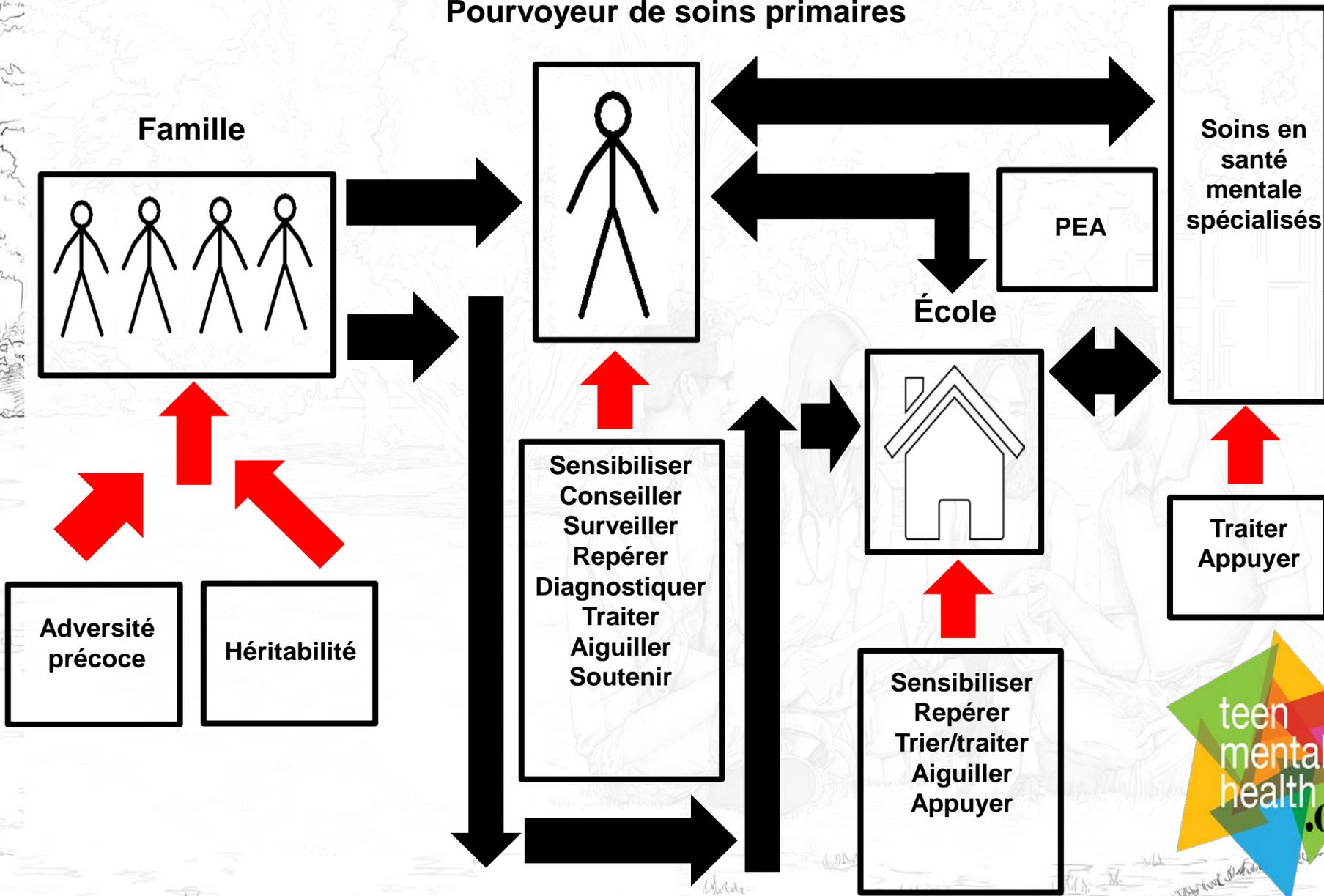
COMMENT Y ARRIVER : Créer, mettre en œuvre, évaluer et continuellement améliorer une trajectoire horizontale des soins en santé mentale pour les jeunes qui vient renforcer les systèmes existants et les coordonne de façon à ce qu'ils répondent efficacement aux besoins des jeunes et de leurs familles – **REMPLENER LE CLOISONNEMENT PAR L'INTÉGRATION.**

Le parcours de la santé mentale : Pour arriver à bon port



UNE TRAJECTOIRE HORIZONTALEMENTMENT INTÉGRÉE DES SOINS EN SANTÉ MENTALE

Pourvoyeur de soins primaires



INSPIRONS-NOUS DE CE QUI MARCHE BIEN



1. Accroître la littératie en santé mentale dans les écoles intermédiaires et secondaires – FAIT; PREUVES TRÈS SOLIDES
2. Accroître la littératie en santé mentale dans les établissements postsecondaires – FAIT; PREUVES SOLIDES
3. Intégrer des points d'accès communautaire en milieu scolaire : FAIT; PREUVES TRÈS SOLIDES
4. Créer des capacités efficaces de maillage entre les écoles et les pourvoyeurs de soins de santé/santé mentale : FAIT; PREUVES SOLIDES
5. Dans les milieux de soins de santé primaires, rehausser les capacités de repérer, de diagnostiquer et de traiter efficacement les jeunes qui ont des besoins nombreux mais de faible intensité en matière de soins de santé mentale; FAIT; PREUVES SOLIDES
6. Mettre sur pied un centre national d'échange pour la recherche et la diffusion efficace de ce qui fonctionne bien à partir des meilleurs éléments d'information disponibles : PAS FAIT; BESOIN ÉNORME
7. Investir dans des recherches de grande qualité pour améliorer les résultats à chaque étape : PAS FAIT; BESOIN ÉNORME
8. Demander aux autorités provinciales-territoriales de rendre des comptes : PAS FAIT; DOIT ÊTRE FAIT

Recommandations

Cessons :

1. de réinventer la roue;
2. d'appuyer le statu quo (cloisons);
3. de rêver en technicolor (nouveau système; nouvelles structures).

Attelons-nous plutôt :

1. à un système national de recherche et de diffusion des connaissances;
2. à des paiements de transfert ciblés destinés aux provinces pour qu'elles apportent les changements nécessaires;
3. chaque province/territoire met sur pied un comité consultatif sur les innovations en santé mentale relevant directement du ministre – 5 ans – un compte rendu des progrès étant publié annuellement par souci de transparence;
4. à davantage d'investissements dans la recherche pour améliorer les résultats le long de la trajectoire;
5. à utiliser ce qui fonctionne déjà!

MESURES À PRENDRE

1. RECHERCHE et DIFFUSION à l'échelle nationale des meilleurs éléments d'information – au niveau national : Agence de la santé publique du Canada
2. Paiements de transfert en santé ciblés pour que les provinces lancent des interventions reposant sur les meilleurs éléments d'information : au niveau national/provincial; le Premier ministre du Canada, les premiers ministres des provinces
3. Investissements plus nombreux des IRSC dans la recherche sur la santé mentale des jeunes; au niveau national; IRSC – crédit parlementaire
4. Comité consultatif ministériel indépendant sur la santé mentale des jeunes : province/territoire; ministre de la Santé et premier ministre provincial
5. Une meilleure collaboration et plus personne qui dit « MES bébelles dans MA cour » : TOUT LE MONDE

Lectures complémentaires



Stephan et coll. *A learning collaborative ... mental health treatment*, Children and Youth Services Review, 35 (2015), 1970-1978.

Stephan et coll. *Strategies for ... of Support*, Child Adolesc Psychiatric Clin N Am, 24 (2015), 211-231.

Kutcher et coll. *Mental Health ... Schools*, Child Adolesc Psychiatric Clin N Am, 24 (2015), 233-244.

Wei et coll. *Comprehensive School Mental ... Schools*, McGill Journal of Education, 46 (2011), 213-230.

Soleimanpour et coll. *The Role of ... Client Outcomes*, American Journal of Public Health, 9 (2010), 1597-1603.

